



# Personne Compétente en Radioprotection (PCR) Niveau 2 Médical Option sources scellées Formation renouvellement

La formation de personne compétente en radioprotection de niveau 2 pour les sources scellées et non scellées dispensée par DEKRA est conforme à l'article 3 de l'arrêté du 18/12/2019.



## Durée

21.00 Heures  
3 Jours

Référence  
STD-RADM201



## Pré Requis

Personne titulaire du diplôme de PCR niveau 2 option sources scellées en cours de validité selon la version de l'Arrêté du 06/12/2013



## Public Concerné

Toute personne exerçant les fonctions de personne compétente en radioprotection de niveau 2 dans le secteur médical concernée par les sources scellées.

## Objectifs :

Renouveler les acquis nécessaires pour effectuer les missions qui sont dévolues à la personne compétente en radioprotection de niveau 2 concernée par les sources scellées :

- Maîtriser les principales missions de la personne compétente en radioprotection
- Etre en mesure d'appuyer l'employeur les actions liées à la radioprotection
- Participer à l'élaboration de la formation et à l'information des travailleurs exposés aux rayonnements ionisants
- Faire preuve d'autonomie en matière de radioprotection
- Echanger avec l'ensemble des acteurs pertinents en particulier dans le cas d'interventions d'autres entreprises
- Etre reconnu(e) personne compétente en radioprotection de niveau 2 pour les sources scellées.

Retrouvez le planning complet de nos formations PCR, sur la page <https://www.formation-dekra.fr/planning-des-formations-pcr>

## Contenu

1. Introduction
2. Les rayonnements ionisants, les valeurs de référence
3. Le contexte administratif et réglementaire
4. Le rôle du Conseiller en Radioprotection et les différents acteurs de la radioprotection
5. La réglementation liée aux sources scellées
6. Les installations et équipements
7. La surveillance dosimétrique
8. La situation d'urgence
9. Les dossiers de déclaration, d'enregistrement et d'autorisation ASN
10. Exercices et mise en application Source scellées portant sur :
  - Des calculs de débit de dose et mise en œuvre des protections associées (temps, écran, distance)
  - La décision 2017-DC-0591
  - Le zonage suivant l'arrêté du 15 mai 2006 modifié par l'Arrêté du 28/01/2020
  - La mise en œuvre des vérifications de radioprotection et des matériels de mesures (Arrêté du 23 octobre 2020)
  - Gestion de situation accidentelle
11. La gestion des relations EU/EE
12. L'information, la formation

*Nota : Ces notions pourront être modulées selon les acquis des stagiaires*

## Qualification Intervenant (e)(s)

Spécialiste en prévention réalisant des missions d'inspection, d'audit, d'assistance et / ou de conseil dans le domaine concerné



Flashez ce QRCode  
pour accéder à notre  
site internet



### **Moyens pédagogiques**

- Présentation powerpoint
- Vidéos
- Travaux dirigés (2/3)
- Travaux pratiques (1/3)

### **Modalités d'évaluation**

Evaluation des connaissances individuelle  
partie théorique : épreuve écrite sous forme  
de QCM complétée de questions à réponses  
ouvertes et courtes ( 45 minutes)

Evaluation des connaissances partie  
appliquée: Une épreuve orale intégrant 45  
mn de travail collectif d'analyse de cas  
pratiques et un entretien individuel d'au  
minimum 10 mn

Documents remis :

- certificat de formation de personne  
compétente en radioprotection en cas de  
réussite aux évaluations théoriques et  
pratiques
- attestation d'assiduité à l'attention du  
financeur